

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2025

Membres présents

Membres délibérants :

M. FAETIBOLD René, personne accompagnée/habitant, Président
M. MEYER Gérard, personne accompagnée/habitant
M. BYNEN Christian, personne accompagnée/habitant
M. KELBERT Michel, personne accompagnée/habitant
Mme BARRET-KAISER Evelyne, représentant les familles
Mme EHRET Dominique, représentant les familles, Vice-Présidente
Mme LERCH Véronique, représentant les familles
Mme SCHNEBELEN Sophie, médecin coordonnateur
Mme Pascale MULLER, représentant les familles
Mme ZWINGELSTEIN Françoise, représentant le personnel

Membres consultatifs :

M. BRAESCH Laurent, Directeur
Mme BINDLER Katia, Cadre de Santé

Membres excusés

Membres délibérants :

Mme OHL Martine, représentant les familles
Mme SEREIN Dominique, représentant les administrateurs
Mme REITER Christine, représentant les familles

Membres consultatifs :

Mme ZUMSTEIN Karine, Cadre Supérieur de Santé

Secrétaire de séance

Mme BERNAROT Gabrielle, secrétariat EHPAD Le Castel Blanc

La réunion débute à 10h05.

M. FAETIBOLD, Président, ouvre la séance et salue cordialement les membres présents. Sont excusées Mesdames OHL Martine, REITER Christine et SEREIN Dominique.

Il a une pensée pour Mme MAITRE Carole, animatrice, actuellement en maladie et félicite Mme KLING Sabine, animatrice, qui fait de son mieux avec le soutien des bénévoles.

M. BRAESCH, Directeur, informe l'assemblée de sa volonté de recruter un professionnel diplômé, avec de nouvelles compétences.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025, préalablement envoyé aux membres du Conseil de la Vie Sociale et n'appelant aucune observation, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) Prix de journée 2026 (perspective) et situation financière de l'établissement

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui informe l'assemblée des perspectives budgétaires qui seront proposées aux administrateurs fin octobre sous réserve de la décision finale de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) qui arrête les prix de journée. La tendance est à l'augmentation de 5 % du prix actuel.

Mme LERCH trouve cette augmentation importante fragilisant le budget de certaines familles. Quelles aides sont proposées pour les familles qui sont en difficulté financière ?

M. BRAESCH confirme que certaines décisions prises par l'état sont en défaveur des citoyens. Plusieurs cas de figure s'appliquent au sein de l'établissement :

- 1) Les payants.
- 2) Les retraites partielles : participation des enfants.
- 3) Ressources insuffisantes, pas d'enfants : recours à l'aide sociale auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace (ou autre département). Actuellement, sur les 120 hébergements permanents au sein de l'établissement 14 bénéficient de l'aide sociale dont 1 hors département.

Situation financière de l'établissement :

Un rapport circonstancié a été adressé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) et à la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) :

Années 2021 à 2024 :

- a) Energie : 410.000,00 € d'augmentation (environ 100.000,00 €/an).
- b) Budget alimentaire : 35 % d'augmentation (8,75 %/an : environ 100 à 120.000,00 €/an)

Ces dépenses ne sont pas financées et figurent dans le déficit cumulé de l'EHPAD.

On constate une petite amélioration en 2025 sur le coût de l'électricité et du fioul.

M. le Directeur signale également l'augmentation du taux de cotisation retraite CNRACL de 3 % sur quatre ans passant ainsi de 31,65 % en 2024 à 43,65 % en 2028 selon décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 (entre 60 et 80.000,00 €/an).

Un dossier a été déposé pour un soutien auprès de la Commission Départementale afin de réalimenter la trésorerie.

3) Bilan canicule

M. le Président donne la parole à Mme BINDLER, Cadre de Santé :

- ↳ Deux mensualités de remplaçantes « été » étaient positionnées sur les mois de juillet et août pour renforcer les tournées boissons et inciter à l'hydratation.
- ↳ Il y a eu peu de perfusions posées.
- ↳ Une habitante a davantage souffert de la chaleur occasionnant un passage aux urgences pour avis sur un tableau de confusion, mais également deux malaises car refus de se rendre dans les locaux climatisés et insuffisance d'hydratation (personnes autonomes).

Mme EHRET a constaté une amélioration, une meilleure fluidité qu'en 2024.

Mme BINDLER la remercie pour ce retour positif et signale que des agents de l'établissement font des remplacements le week-end pendant leurs études (IFMS) selon leurs disponibilités.

4) Point d'étape Qualité/Environnement/Vaccination

M. le Président donne la parole à Mme BINDLER, Cadre de Santé :

↳ Qualité :

Arrivée d'une qualicienne qui a pris en compte les besoins de l'établissement et va renforcer l'équipe de cadres et secrétariat pour la mise en place du logiciel qualité.

Beaucoup de réactualisations documentaires ont été réalisées cet été pour les différents secteurs. Le fil conducteur étant la réactualisation de notre auto-évaluation sur ANCODEA pour la visite de mi-parcours LABEL Humanitude en novembre (semaine 48).

Point faible = Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) et manutention relationnelle à ce jour.

↳ Qualité des soins :

- De très grosses difficultés de recrutements (personnes non qualifiées et non motivées, pas le profil, ne viennent plus, ...). Sélection des candidatures. Toujours encore des intérimaires : signaler au cadre si insatisfaction de la prise en soins.
Remplacements « été » plutôt satisfaisants sauf un, le bilan est positif.
Intervention de remplaçants « été » les week-ends aussi (pavillons HEGY et ANDRE), en majorité des étudiants.
- Une équipe IDE de qualité et complète.
- Une apprentie psychologue démarre le 06 octobre en contrat d'alternance.

M. le Directeur rappelle la politique de l'établissement en insistant sur la qualité humaine et professionnelle des employés, la qualité des prestations et la lutte contre la maltraitance.

Il est fier de l'équipe pluridisciplinaire qui effectue un gros travail et leur adresse ses remerciements.

Mme BINDLER informe l'assemblée qu'une bénévole de l'association JALMALV vient tous les lundis après-midi pour des temps d'échanges avec les habitants en toute confidentialité.

↳ Vaccination :

La campagne automnale grippe/covid se profile. Une lettre d'information sera prochainement adressée aux habitants et familles.

Docteur SCHNEBELEN signale qu'une épidémie de rhino-pharyngite est en cours mais qu'il n'y a pas d'incidence pour se faire vacciner. L'habitant(e) est en droit de refuser la vaccination.

5) Traitement FSEI et espace éthique

M. le Président cède la parole à Mme BINDLER, Cadre de Santé qui commente les différents événements indésirables survenus durant la période de juin à septembre selon le résumé ci-dessous :

Appel téléphoniques intempestifs : 2	Soins : 5
Agression verbales habitants/familles : 4	Biologie : 2
Plaintes habitants/familles : 5	Informatique : 3
Sécurité : 4	CDRS : 1
Ambulances : 5	Dégradation tenue : 1
Casse de dentier : 1	Médicaments : 5

Au vu des erreurs médicamenteuses, une grosse campagne d'information a été réalisée au sein de l'établissement.

3 sessions sur la sensibilisation aux erreurs médicamenteuses ont déjà été réalisées, obligatoires pour l'ensemble des professionnels ASH, AS et IDE. 30 agents vus. Rappel des consignes d'identitovigilance au quotidien.

- ⇒ Début septembre, une erreur a mené une habitante en surveillance 12h aux urgences pour surveillance rapprochée ; la déclaration a été réalisée sur le site national des événements indésirables. **La personne responsable a été rencontrée individuellement (à chaque fois) et un retour d'expérience fait avec elle (le déroulé, les conséquences et la méthode pour que cela ne survienne plus).**
- ⇒ **Les autres erreurs :** erreur d'inattention pour les autres, déclaration de suite, appel au médecin (ou 15) et surveillance pendant 24h. Docteur SCHNEBELEN signale que le circuit du médicament est sécurisé (sous blister).

Espace éthique :

Quid du consentement d'un habitant entré en institution alors que la famille s'oppose au retour à domicile, alors que la personne n'est pas sous protection juridique et n'a pas de troubles cognitifs majeurs.

Docteur SCHNEBELEN explique que le retour à domicile sans l'accord de la famille n'est pas possible et qu'un accompagnement psychologique est nécessaire.

6) Mise à jour du Règlement de Fonctionnement (évaluation externe, commission de sécurité, animaux de compagnie, enquêtes de satisfaction)

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui informe l'assemblée de la mise à jour du règlement de fonctionnement aux pages suivantes suite aux décisions prises le 22 mai dernier :

🔗 **Page 10 – 1.7 Concertation, recours et médiation (paragraphe 2) :**

Réactualisation des dates concernant l'évaluation externe : « *La dernière évaluation date de novembre 2023 et la prochaine est fixée en novembre 2028 ; Les résultats de l'évaluation externe pourront être consultés sur le site internet de l'EHPAD dans le courant du mois de décembre 2025* ».

↳ **Page 17 – 1.8 Situations exceptionnelles : b. Incendie :**

Réactualisation de la date de la visite de la Commission de Sécurité : *« Les locaux sont équipés de dispositifs de sécurité appropriés, et ont reçu la visite de la commission départementale de sécurité et récemment la visite triennale du 13 février 2025 qui a rendu un avis favorable à l'exploitation en date du 1^{er} avril 2025 ».*

↳ **Page 26 – 3.12 Animaux :**

Ajout du texte suivant : *« Cependant, après consultation du Conseil de la Vie Sociale lors de la réunion du 22 mai 2025, il a été décidé, à la majorité des membres présents, de ne pas autoriser l'admission d'animaux de compagnie au sein de l'EHPAD ».*

↳ **Page 27 – 4.2 : Démarche qualité :**

Ajout du texte suivant : *« Les instances (Conseil d'Administration, Comité Social d'Etablissement et Conseil de la Vie Sociale) seront régulièrement tenues informées des résultats des enquêtes réalisées ».*

Mme MULLER demande si les animaux sont autorisés lors des visites. M. BRAESCH confirme que cela est possible mais que les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse au sein de l'établissement.

Le Conseil de la Vie Sociale adopte à l'unanimité la mise à jour du règlement de fonctionnement telle que présentée en séance.

7) Résultats de l'enquête de satisfaction des repas

M. FAETIBOLD donne la parole à M. BRAESCH qui commente les résultats globalement positifs de l'enquête de satisfaction préalablement envoyée aux membres.

Il rappelle que le fait d'avoir une cuisine au sein de l'EHPAD est un véritable atout avec la liaison chaude qui permet de servir des plats fraîchement préparés (pas de sous-traitants).

En ce qui concerne :

- ↳ Les insatisfactions (crêpes au jambon sans goût, pain non apprécié durant les congés du boulanger, pain jeté à la poubelle, ...) : une commission des menus aura prochainement lieu avec les diététiciennes pour les ajustements.
- ↳ Les places à table : Mme BINDLER fait part des difficultés rencontrées pour créer des tables harmonieuses mais des solutions sont apportées.

8) Office au sein de l'EHPAD

M. le Président donne la parole à M. le Directeur qui informe l'assemblée de la fin des vacances du diacre, M. DUCOTTET, au 31 décembre 2025. Il prendra sa retraite tout en restant joignable pour l'accompagnement nocturne des habitants en fin de vie et il restera également membre de l'association « S'Wissa Schlessla ».

M. l'abbé Aimé Modeste GUIAVOGUI de Masevaux-Niederbruck prendra le relais pour les offices au sein de l'EHPAD tous les lundis à 16h30.

Mme EHRET propose de recruter d'autres curés des alentours lors de la fête patronale le 06 novembre prochain. M. le Directeur abordera le sujet lors de la rencontre.

Mesdames LERCH et MULLER ajoutent que la vie spirituelle est au cœur des préoccupations des personnes âgées leur permettant de maintenir une qualité de vie satisfaisante.

9) Bilan des animations et projets à venir

M. le Président donne la parole à Mme KLING qui expose le bilan des animations et des projets à venir :

Les animations durant la période estivale ont eu un franc succès avec les barbecues, distribution de coupes glacées dans chaque service, sorties en ferme auberge, au marché, invitation pour un barbecue chez Christiane (bénévole).

En raison de forte chaleur, le barbecue à l'étang des pêcheurs a été reporté à la date du mardi 16 septembre et les habitants présents étaient enchantés de la journée.

Calendrier des animations à venir :

↳ Mois de septembre :

- Passage des chiens médiateurs trois fois par mois, des clowns relationnels une fois par mois ainsi que l'immersion virtuelle (financés par l'association « S'Wissa Schlessla »).
- Barbecue à l'étang des pêcheurs avec mise à l'honneur des personnes ayant anniversaire en septembre.
- Concert avec les Hans Krainer (qui interviennent bénévolement).
- Sortie à Thierenbach (lieu de pèlerinage que les habitants affectionnent particulièrement).
- Concert de flûte de pan d'Amérique Latine (financement par l'association « S'Wissa Schlessla »).
- Mardi 30 repas à thème carpes frites avec le Food truck de Mélanie et Kevin.
- La sortie vélos a été annulée en raison de la météo.

↳ Mois d'octobre :

- Passage des chiens médiateurs, des clowns relationnels ainsi que l'immersion virtuelle.
- Sortie au Hintertal (financée par l'association « S'Wissa Schlessla »).
- Mercredi 08 octobre : repas d'automne « speck owa ».
- Vendredi 10 octobre : sortie « Folie'flore » au parc des expositions de Mulhouse (financée par l'association « S'Wissa Schlessla »).
- Mardi 14 octobre sortie à l'auberge « Les Dahlias » (financée par l'association « S'Wissa Schlessla »).
- Mardi 28 octobre repas à thème.

↳ Mois de novembre :

- Passage des chiens médiateurs, des clowns relationnels ainsi que l'immersion virtuelle.
- Jeudi 06 novembre : fête Patronale.
- Mercredi 19 novembre : petit déjeuner amélioré en collaboration avec les services et les diététiciennes.
- Mardi 25 novembre : repas à thème.
- Mercredi 26 novembre : illuminations à 17h00.
- Dimanche 30 novembre : marché de Noël organisé par l'association « S'Wissa Schlessla » au profit des habitants.

↳ Mois de décembre :

- Passage des chiens médiateurs, des clowns relationnels ainsi que l'immersion virtuelle.
- Vendredi 05 décembre : passage du Saint Nicolas accompagné du « Hans trapp ».
- Mardi 09 décembre : invitation par le crédit mutuel pour un concert des Hans Krainer à Sausheim.
- Lundi 15 décembre : passage de Mélodie GUTLEBEN pour les nettoyages, réglages de lunettes (Mélodie intervient bénévolement quatre fois par an).
- Mercredi 17 décembre : Fête de Noël pour les habitants.

M. le Président et l'ensemble des membre du Conseil de la Vie Sociale lancent un bravo et un grand merci à Sabine KLING, à son équipe et aux bénévoles pour l'organisation et le bon déroulement de tous ces événements. Merci également à l'encadrement et à la direction pour leur soutien.

M. le Directeur ajoute que l'association « S'Wissa Schlessla » est très active et qu'elle peut compter sur une équipe de membres motivés. L'EHPAD ne verse aucune subvention, toutes les ressources proviennent des marchés de Pâques et de Noël. Il ajoute que les bénéfices du recyclage des métaux sont versés à l'association.

Mme LERCH a trouvé le projet d'animation très vivant. Mme EHRET propose qu'une présentation rapide soit faite lors des échanges au « Café des Familles ». Pour la mise en œuvre de ce projet les membres présents demandent si des subventions ont été allouées. Mme KLING confirme que des subventions sont dédiées à ce projet ; il serait également judicieux de démarcher les communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach.

Il est finalement proposé d'adresser le projet d'animation par mail aux familles.

Mme BARRET ajoute que des habitants refusent de participer à certaines animations. Mme KLING tient une liste nominative des participants selon leurs choix et rappelle que les photos diffusées sur Facebook et sur le site internet concernent uniquement les habitants ayant signé l'attestation de droit à l'image.

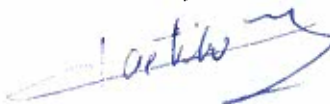
10) Divers

- ✎ M. FAETIBOLD adresse ses félicitations à toutes les personnes ayant œuvré pour le fleurissement de l'établissement. Mme MULLER ajoute que les espaces, salons et jardins sont agréables.
- ✎ M. FAETIBOLD signale que les fauteuils du salon de coiffure sont en mauvais état et que le nouveau matériel est livré et stocké. M. le Directeur va se rapprocher du service technique afin d'y remédier.
- ✎ M. BYNEN demande si le service technique peut intervenir pour la mise en place d'une cordelette pour l'appel malade. Mme BINDLER l'informe que la cordelette est en place dans la salle de bain ainsi que dans la chambre et qu'elle allait faire une vérification.
- ✎ M. BRAESCH lance un appel à candidature pour étoffer l'équipe des membres de l'Association « S'Wissa Schlessla ».
- ✎ Une réunion est programmée le jeudi 09 octobre 2025 pour le projet de la gazette interne.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président du Conseil de la Vie Sociale et M. le Directeur de l'établissement remercient les membres présents et leur souhaitent un bon appétit.

La séance est levée à 12h00.

Le Président,



René FAETIBOLD

